



FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC INC.
QUEBEC NATIVE WOMEN INC.

Commentaires de Femmes Autochtones du Québec

Dans le cadre :

De la consultation publique menée par la Ville de Montréal (Commission sur la culture, le patrimoine et le sport)

Vers un cadre d'intervention en reconnaissance

Le 23 juin 2021

Femmes Autochtones du Québec Inc.

Business Complex, River Road, C.P. 1989, Kahnawake (Québec) J0L 1B0

T: 450-632-0088 F: 450-632-9280 C: info@faq-qnw.org Site web: www.faq-qnw.org

À propos de Femmes Autochtones du Québec

Femmes Autochtones du Québec (ci-après FAQ) est une organisation bilingue sans but lucratif fondée en 1974 qui a débuté comme initiative communautaire. Depuis juillet 2009, FAQ jouit d'un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC). FAQ est une organisation représentative des femmes issues de dix (10) Premières Nations au Québec : les Abénakis, les Anishnabes, les Attikameks, les Innus, les Eeyous, les Wendates, les Malécites, les Mig'maqs, les Mohawks et les Naskapis. FAQ représente les femmes des communautés ainsi que les femmes autochtones vivant en milieu urbain. Par ailleurs, en 2015, le Ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada ont reconnu FAQ comme étant une Organisation autochtone représentative (OAR).

La mission de FAQ consiste à défendre les droits humains des femmes autochtones et de leurs familles, à la fois sur le plan collectif et individuel, et à faire valoir les besoins et priorités de ses membres auprès des divers paliers du gouvernement, de la société civile et des décideurs dans tous les domaines d'activités ayant un impact sur les droits des autochtones.

Depuis plus de 47 ans, FAQ contribue au rétablissement de l'équilibre entre les hommes et les femmes autochtones en donnant une forte voix aux besoins et aux priorités des femmes. FAQ fait connaître les besoins et les priorités de ses membres aux autorités et aux décideurs, et ce, dans tous les secteurs de ses activités : la santé, la jeunesse, la justice et la sécurité publique, les maisons d'hébergement pour femmes et la promotion de la non-violence, les droits de la personne, le droit international ainsi que l'emploi et la formation. Dans ce contexte, FAQ joue un rôle dans l'éducation, la sensibilisation et la recherche, et offre une structure permettant aux femmes d'être actives dans leur communauté.

1. La position de FAQ

Les événements des dernières années ont démontré que la situation dans laquelle se trouvent les femmes et les filles autochtones et les personnes 2ELGBTQQIA+ doit impérativement être améliorée. Les Autochtones sont disproportionnellement discriminés, et cela est encore plus flagrant dans le cas des femmes autochtones. En effet, il est nécessaire d'adopter une approche intersectionnelle lorsque l'on parle de la discrimination vécue par les femmes autochtones. Celles-ci sont à la fois discriminées sur la base de leur sexe, mais aussi sur la base de leur ethnicité, soit du fait d'être autochtone. C'est ce qu'on appelle la « double discrimination ». À cela s'ajoutent les discriminations supplémentaires vécues par les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones. Ces expériences particulières sont extrêmement liées au colonialisme et à un contexte historique, politique et social¹. De plus, les formes de violence que vivent les femmes autochtones sont disproportionnées comparativement à leurs consoeurs allochtones. L'*Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés* de 2018 énonce que 63% des femmes autochtones ont été agressées physiquement ou sexuellement depuis l'âge de 15 ans, en opposition à 45% des femmes allochtones². Les féminicides qui s'accumulent au Québec depuis le début de l'année en témoignent : à ce jour, 13 femmes ont perdu la vie aux mains d'hommes violents.

Les femmes, filles et personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones sont toujours au centre des préoccupations, comme en témoignent les diverses commissions d'enquête, dont l'*Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées* (ENFFADA). La place et la visibilité des femmes autochtones doivent impérativement être reconnues et mises en valeur.

¹ Christine CORBEIL et Isabelle MARCHAND, 5 avril 2007, « Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle ». Consulté sur Internet : <https://www.erudit.org/fr/revues/nps/2006-v19-n1-nps1615/014784ar/> (17 juin 2021).

² Statistiques Canada, 19 mai 2021, « Violence entre partenaires intimes au sein de diverses populations au Canada, 2018 ». Consulté sur Internet : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210519/dq210519c-fra.htm> (17 juin 2021).

1.1 La présence, la reconnaissance et la contribution des femmes autochtones à Montréal/Tiohtià:ke

FAQ accueille favorablement la consultation de la Commission sur le patrimoine, la culture et le sport visant à recueillir l'avis de la population quant au *Cadre d'intervention de reconnaissance*. La Ville de Montréal, de par ses politiques, prône l'importance de marqueurs de reconnaissance de l'histoire de la société montréalaise. Les valeurs qui en ressortent doivent être représentatives de l'identité pluriculturelle de la ville. L'histoire coloniale du Canada et les décisions des pouvoirs publics concernant les populations autochtones ont souvent été ignorées, mais commencent enfin à faire l'objet d'une certaine reconnaissance. Cette reconnaissance, bien que tardive, est saluée par FAQ. Il est cependant impératif qu'elle laisse la place au point de vue autochtone, notamment des femmes autochtones, afin de reconnaître leur contribution à l'histoire, au patrimoine et à la culture.

La découverte d'artéfacts sur plusieurs sites de l'île de Montréal/Tiohtià:ke ne mentent pas : « Les traces d'occupations les plus anciennes trouvées à ce jour remontent à environ 5 500 ans »³, sans oublier le fait que 35 000 personnes se déclarent Autochtones⁴. Dernièrement, la Ville de Montréal s'est démarquée dans ses actions axées sur la réconciliation avec les Autochtones. Entre autres, la création d'un poste de Commissaire aux relations avec les peuples autochtones et l'embauche de Madame Marie-Ève Bordeleau, le changement de toponymie de la rue Amherst pour « Atateken » ainsi que le dévoilement de la *Stratégie de réconciliation 2020-2025* font preuve de la volonté de la Ville d'aller de l'avant en ce qui concerne la relation avec les Autochtones. Notre organisation croit toutefois qu'il y a encore plus à faire en ce sens.

³ Centre d'histoire de Montréal et Roland TREMBLAY, 13 janvier 2016. « La présence autochtone à Montréal ». Consulté sur Internet : <https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/la-presence-autochtone-montreal> (17 juin 2021). Voir aussi : Ville de Montréal, 2020, « Stratégie de réconciliation 2020-2015 ». Page 21. Consulté sur Internet ([strategie_de_reconciliation_2020-2025_vdm_fr.pdf \(montreal.ca\)](#)) (17 juin 2021).

⁴ Ville de Montréal, *Ibid.*

1.2 La proposition de FAQ

FAQ souhaite que l'identité et la culture autochtone soient davantage représentées dans la Ville de Montréal. L'histoire du Canada et du Québec a longtemps mis de l'avant le point de vue des colonisateurs. Encore à ce jour, l'Histoire est enseignée selon un point de vue allochtone. Comme le mentionnent les peuples autochtones depuis fort longtemps, leurs histoires doivent être racontées selon leur point de vue, par eux et pour eux. Notre organisation est du même avis. Nous sommes convaincues qu'il existe plusieurs procédures permettant de donner une visibilité aux Autochtones, qui regroupent à la fois leur histoire et leurs enjeux. Cette démarche a pour objectif de reconnaître leur présence sur leur territoire.

Représentant une population importante, les individus issus des Premières Nations et des Inuit font partie intégrante de l'identité montréalaise. Comme l'explique le *Cadre d'intervention en reconnaissance*, la Ville de Montréal est particulièrement redevable aux Premières Nations en termes de culture et de développement. « Cette profondeur historique inscrite dans son territoire rend plus palpables encore la qualité et l'importance de son patrimoine, et confère à Montréal sa texture particulière »⁵.

En ce mois national de l'Histoire autochtone, nous nous devons d'honorer la présence des femmes autochtones dans la Ville de Montréal par plusieurs commémorations et événements significatifs. Nous proposons d'organiser ponctuellement des cérémonies commémoratives dont l'objectif serait d'honorer, entre autres, les femmes autochtones disparues et assassinées et les survivant.e.s des pensionnats autochtones. Allant de pair avec les valeurs de la Ville en termes de reconnaissance patrimoniale et d'identité autochtone, ces événements permettraient de rappeler l'importance de la place qu'occupent les Autochtones à Montréal/Tiohtià:ke, principalement les femmes autochtones, ainsi que leur contribution. Ces cérémonies pourraient avoir lieu dans des endroits qui leur sont significatifs et où ils sont présents en grand nombre. De plus, l'installation de structures artistiques temporaires éphémères permettraient de valoriser l'art et les artistes

⁵ Division du patrimoine, Direction de l'urbanisme et Service de l'urbanisme et de la mobilité, 28 mai 2021. « Cadre d'intervention en reconnaissance, cérémonie commémorative, cérémonie matérielle, toponymie, identification et citation ». Page 9.

autochtones. En plus de ces dernières, nous proposons d'installer une intervention permanente ayant pour but de commémorer les femmes autochtones disparues et assassinées. FAQ souhaite donc que des commémorations matérielles soient organisées avec la Ville et les acteurs concernés. L'enjeu des femmes autochtones disparues et assassinées est un phénomène ancien et préoccupant. Nous nous devons d'agir et d'aménager un espace permanent qui accueille des commémorations et rassemblements, en favorisant la sécurisation culturelle et la sécurité des femmes autochtones. L'endroit choisi serait un lieu de repère pour les femmes autochtones. De plus amples détails seront abordés sous la section 2.2.

1.3 La situation des statues coloniales

Notre organisation est préoccupée quant à la place dominante qu'occupent les statues coloniales déjà en place. Tel que mentionné précédemment, FAQ est d'avis que la Ville de Montréal devrait se doter d'un espace sécurisant pour les femmes autochtones. La présence actuelle de statues coloniales, telle que celle de Christophe Colomb, contribue à perpétuer l'histoire coloniale de la Ville. Cela fait en sorte de minimiser la présence et la contribution des femmes autochtones. Nous reconnaissons que ces personnages peuvent avoir contribué à la fondation de la Ville et de la province dans laquelle nous vivons, mais cette contribution s'est sans aucun doute faite au détriment des peuples autochtones. Les événements concernant la statue de John A. Macdonald en août dernier démontrent bien le mécontentement de la société quant au racisme que vivent les personnes issues des minorités. Bien que FAQ n'appuie pas les actions qui ont entraîné le déboulonnement de la statue de John A. Macdonald, nous sommes d'avis qu'il faut se questionner quant à la pertinence de la conservation des statues de personnages historiques ayant miné les droits des peuples autochtones, notamment ceux des femmes autochtones. Notre organisation demande donc à la Ville de Montréal d'analyser la symbolique de ses statues afin de s'assurer que leur présence ne perpétue pas l'histoire coloniale.

1.4 Les garanties offertes par la Ville de Montréal

Avec les années, la Ville de Montréal s'est dotée de plusieurs déclarations qui visent à

promouvoir les droits des femmes et des Autochtones : la *Déclaration de Montréal pour la diversité culturelle* et la *Déclaration de Montréal à l'occasion de la Journée internationale des femmes* en font partie. La *Charte montréalaise des droits et responsabilités* garantit plusieurs droits, dont celui à la dignité, à la non-discrimination et à l'épanouissement, applicables aux femmes autochtones. Cette dernière garantit un territoire où tous et toutes peuvent vivre dans la dignité, dans l'inclusion et sans discrimination.⁶

La Ville de Montréal, se disant inclusive, doit représenter davantage l'histoire et la culture autochtone par des cérémonies commémoratives et l'édification d'œuvre d'art autochtone. Étant un habitat collectif, l'environnement de vie qu'offre la Ville doit permettre aux Autochtones de s'épanouir pleinement au niveau culturel, social, personnel et communautaire. Leur patrimoine culturel et leur histoire doivent être mis de l'avant afin de faire rayonner l'identité des femmes autochtones, qui fait partie intégrante de l'identité montréalaise. En agissant en ce sens, la Ville appuie les femmes autochtones dans leur épanouissement, l'amélioration de leur qualité de vie et leur sécurisation culturelle.

Pour FAQ, la *Stratégie de réconciliation* présentée par la Ville en novembre dernier est l'outil ultime qui prône la reconnaissance de l'histoire des Autochtones, leur contribution ainsi que la sécurisation culturelle à laquelle ils ont droit. Les différents axes de la *Stratégie* sont représentatifs du projet que nous proposons : améliorer la visibilité de la présence autochtone, soutenir la communauté autochtone, améliorer le sentiment de sécurité des Autochtones à Montréal/Tiohtià:ke et finalement, appuyer le développement culturel autochtone en milieu urbain. D'abord, reconnaissant que l'histoire coloniale dissout l'identité autochtone dans les espaces publics, notre projet de commémoration des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées répond à l'engagement de la Ville d'appuyer des projets favorisant la sécurisation culturelle et l'histoire autochtone. Ensuite, étant consciente du traumatisme intergénérationnel causé par les pensionnats et du choc culturel qu'entraîne la migration des Autochtones dans un grand centre, la Ville reconnaît qu'il est important d'écouter les organismes autochtones qui sont expert.e.s. Voulant offrir un espace sécuritaire, gratuit et accessible spécifiquement pour les

⁶ Ville de Montréal, 5 février 2020. « Charte montréalaise des droits et responsabilités ». Articles 1 et 2. Consulté sur Internet : (<https://montreal.ca/sujets/charte-montrealaise-des-droits-et-responsabilites>) (22 juin 2021).

femmes autochtones, notre projet permet aussi de répondre à cet aspect qu'à soulevé la *Stratégie*. Enfin, accordant une place importante aux artistes autochtones par sa *Politique de développement culturel 2017-2022*, la proposition de commémorations des femmes et des filles autochtones disparues ou assassinées et l'installation d'une œuvre d'art permanente remplit une autre préoccupation de la Ville.

2. Recommandations

En 2019, Femmes Autochtones du Québec a été décerné par les Ministères Femmes et Égalité des genres Canada et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada pour commémorer les femmes et filles autochtones disparues et assassinées.

Nous proposons de réaliser un projet conjointement avec la Ville de Montréal et une artiste autochtone qui aura comme objectif d'honorer et de commémorer les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Nous proposons d'une part des événements commémoratifs ponctuels, et d'autre part l'édification d'une statue en l'honneur des femmes et filles autochtones disparues et assassinées. En plus d'être une cérémonie commémorative et une commémoration matérielle au sens du *Cadre d'intervention en reconnaissance*, cet événement sera l'occasion de mettre de l'avant la culture autochtone par l'art et de dénoncer l'oppression historique qu'ont vécue les peuples autochtones, notamment les femmes autochtones. S'ajoutant à la collection d'art public de la Ville de Montréal, cette œuvre d'art permanente permettra une collaboration entre une artiste autochtone et la Ville, marquant le début d'une nouvelle ère artistique. L'instauration d'une statue permanente sera dédiée aux femmes et filles autochtones, à leurs familles ainsi qu'à leurs communautés. La statue honorera toutes celles qui sont décédées suite à de la violence et de mauvais traitements ainsi que celles que nous cherchons encore. Les femmes et filles autochtones pourront réclamer leur pouvoir et leur place.

Elle permettra aussi un rapprochement entre les Montréalais.e.s et les Autochtones de toutes les Nations vivant en milieu urbain. Il est essentiel que la population allochtone apprenne la réelle histoire de la création du Canada, de la province de Québec et de la Ville de Montréal. Cette histoire coloniale, assimilatoire et paternaliste est à la base de la situation dans laquelle se trouvent

les peuples autochtones. La population se doit d'en prendre conscience et d'être impliquée dans la réconciliation avec les Autochtones.

Notre proposition d'événement commémoratif s'inscrit aussi dans toute la foulée d'actions découlant du *Rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées : Réclamer notre pouvoir et notre place* et du Rapport complémentaire pour le Québec. Montréal/Tiohtià:ke est un centre urbain très important où nombreuses sont celles qui quittent leurs communautés afin de s'y installer. Entre 2001 et 2016, la population autochtone a augmenté de 211%, comparativement au reste de la population montréalaise, qui elle a uniquement augmenté de 7 %⁷. C'est un taux environ 30 fois plus élevé que la population allochtone. De plus, la Ville de Montréal est réputée comme étant la « plaque tournante » du réseau de la traite des femmes. En ce sens, il est malheureusement fort probable que plusieurs femmes et filles autochtones aient toutes en commun la Ville de Montréal comme lieu de disparition. Encore aujourd'hui, plusieurs disparitions ou meurtres de femmes et filles autochtones ne sont toujours pas résolus.

FAQ considère donc que l'endroit idéal pour édifier cette statue serait le square Cabot puisqu'il est extrêmement fréquenté par les Autochtones. Comme vous le savez probablement déjà, les problématiques de consommation, l'itinérance et la traite des femmes font entre autres partie des nombreux préjugés envers les peuples autochtones qui doivent être déconstruits. L'ouvrage de Pierre Lepage en témoigne : c'est par la méconnaissance et l'incompréhension face à la différence que les préjugés continuent d'être perpétrés dans les années⁸. La société allochtone de Montréal/Tiohtià:ke doit apprendre à déconstruire les préjugés envers les Premières Nations et les Inuit afin que la réconciliation puisse réellement commencer. De par son importante présence autochtone, le square Cabot est malencontreusement empreint de ces préjugés. Notre organisation maintient le fait que plusieurs sont ceux et celles qui ne veulent pas fréquenter ce lieu dû à ces préjugés. C'est la raison pour laquelle nous ciblons cet endroit particulier : nous souhaitons déconstruire tous les préjugés envers les Autochtones, notamment envers les femmes autochtones,

⁷ Ville de Montréal, *op.cit.*, p. 21.

⁸ Pierre LEPAGE, 2019. « Mythes et réalités sur les peuples autochtones ». Page 7. Consulté sur Internet : (<https://www.cdpedj.gc.ca/storage/app/media/publications/Mythes-Realites.pdf>) (17 juin 2021).

en édifiant une statue.

Notre organisation souhaite que le square Cabot devienne un lieu de rassemblement et de sécurisation culturelle pour les peuples des Premières Nations, particulièrement pour les femmes autochtones. Il est primordial que nos femmes et filles autochtones puissent se réapproprier leurs cultures et traditions, afin d'entamer leur processus de guérison. La disparition et les assassinats de nos sœurs autochtones laissent des traces qui nécessitent un retour aux sources afin qu'elles commencent à cicatriser. FAQ souhaite offrir à toutes les femmes autochtones un endroit, périn dans le temps, où elles se sentiront en sécurité et en connexion avec la Terre Mère.

Merci, Thank you, Nia:wen, Migwetc, Tshinashkumitin, Wela'lin, Wli Wni, Tiawenhk